Publié le

ID: 005-200077113-20240304-DELIB072024-DE



N°07/2024

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 MARS 2024

## <u>OBJET</u> : Demande de financement pour les travaux d'agrandissement et de réhabilitation de l'école

Le quatre mars deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16 Secrétaire de séance : Serge BLANC Convocation en date du : 25 février 2024

<u>PRESENTS</u>: ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSÉ : GALLAND Daniel (Pouvoir donné à Alain ROCHAS)

ABSENTS: AUBERT Sylvain, CATELAN Richard, HELSEN Véronique

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'avoir recours à un emprunt bancaire pour financer les travaux de l'école. Au vu du montant très important des travaux et pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune, il suggère de faire financer 200 000€ de travaux remboursables sur 15 ans. Il souhaite solliciter plusieurs établissements bancaires et le conseil retiendra l'offre la mieux-disante lors d'une prochaine séance.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- > VALIDE le principe du recours à un emprunt d'un montant de 200 000€ remboursable sur une durée du 15 ans auprès.
- > DONNE pouvoir à M. le Maire pour solliciter plusieurs établissements financiers.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE, Richard ACHIN